

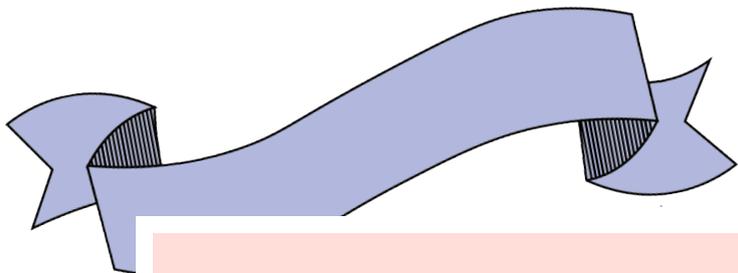


**RÉGION ACADÉMIQUE
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Délégation de Région Académique
aux Relations Européennes, Internationales et à la Coopération





Qu'il s'agisse du discours du président de la République à la Sorbonne le 26 septembre 2017, de la dernière circulaire ministérielle en date du 6 juillet 2021 ou de la conférence « Osons la mobilité ! » organisée le 19 janvier 2022, force est de constater que les incitations et recommandations d'hier sur les bénéfices de la mobilité à l'international se sont transformées aujourd'hui en véritables ambitions et impulsions nationales.

D'ici peu, la mobilité apprenante sera intégrée à tout cursus de formation. Personnels d'encadrement, enseignants et élèves auront chacun l'opportunité, accompagnée d'une meilleure reconnaissance, de vivre à l'étranger in situ l'expérience de compétences pédagogiques, professionnelles, linguistiques et culturelles inédites. Renforçant aussi leurs connaissances autant que des qualités sociales désormais indispensables et prisées, ils prendront conscience de la nécessité de pratiquer l'inclusion sous toutes ses formes.

Nos partenaires européens ont beaucoup à nous apprendre et, dans la multitude et la diversité des échanges, nous avons beaucoup à leur apporter.

En attendant cette évolution des pratiques éducatives, des regards et des comportements professionnels par l'intégration systémique d'une dimension européenne et internationale, les services du rectorat se mobilisent pour faciliter et accélérer ces transformations.

Cette plaquette créée par la DRAREIC - site de Lyon a pour objet de faire connaître aux acteurs du changement que sont les directeurs d'école, les chefs d'établissement, les personnels d'inspection et les enseignants une grande partie des dispositifs existants. Elle souhaite montrer que si tous ces dispositifs ne sont pas une réponse absolue aux problèmes ou questionnements soulevés, une mise en cohérence de certains d'entre eux peut démultiplier les effets escomptés sur la modification des pratiques enseignantes et l'ouverture de l'établissement ou de l'école à l'international. In fine, une telle articulation facilitera l'accès potentiel de tout élève ou personnel à cette altérité qu'offre l'univers éducatif dans sa dimension européenne et mondiale.

Je souhaite que ce livret, bien évidemment téléchargeable, devienne un outil de référence et que sa mise à jour annuelle constitue l'illustration stimulante d'une réalité : celle d'une académie qui agit !

Olivier DUGRIP

Recteur de la région académique Auvergne-Rhône-Alpes
Recteur de l'académie de Lyon
Chancelier des universités

LA DRAREIC - SITE DE LYON

VOTRE ALLIÉ POUR TOUTE PROJECTION À L'INTERNATIONAL

La DRAREIC (Délégation régionale académique aux relations européennes, internationales et à la coopération) impulse et conduit la stratégie européenne et internationale de la région académique Auvergne-Rhône-Alpes. Elle coordonne l'ensemble des activités d'échanges et de partenariats avec les pays étrangers et accompagne les établissements scolaires et les personnels dans la mise en place de projets européens et internationaux.

Elle est née le 1er janvier 2020 de la fusion des trois DAREIC (Délégations académiques aux relations européennes, internationales et à la coopération) des académies respectives de Clermont-Ferrand, Grenoble et Lyon pour répondre à la création de la Région académique.

Elle s'organise désormais en trois entités complémentaires, aux actions synergiques et transversales : la DRAREIC-site de Clermont-Ferrand, la DRAREIC-site de Grenoble, la DRAREIC-site de Lyon.

Ainsi articulée afin de renforcer les expertises et l'efficacité collectives tout en prenant en considération les différenciations territoriales et les niveaux de proximité, l'équipe des chargés de mission agit de façon concertée pour l'ouverture à l'international de la Région académique Auvergne-Rhône-Alpes dont la stratégie est pilotée, avec l'appui de ses adjoints, par le DRAREIC (Délégué régional académique aux relations européennes, internationales et à la coopération).

Quelles missions ?

- Impulser la politique d'ouverture européenne et internationale de tous les établissements
- Favoriser les échanges et les partenariats ainsi que mettre en oeuvre des accords bilatéraux
- Apporter conseil, expertise et formation aux enseignants et aux cadres
- Représenter l'académie et coopérer avec les acteurs institutionnels de l'international
- Développer la mobilité des élèves, des enseignants et des cadres
- Animer et accompagner les établissements dans le développement des projets de partenariats européens et internationaux

LA DRAREIC - SITE DE LYON

QUELLES ACTIONS CONCRÈTES ?

L'académie de Lyon fait de l'ouverture internationale un axe prioritaire pour favoriser l'apprentissage des langues, le renforcement des compétences interculturelles et faciliter la mobilité pour tous, élèves comme équipes éducatives. Pour ce faire, la DRAREIC-site de Lyon met en œuvre et accompagne un éventail de dispositifs :

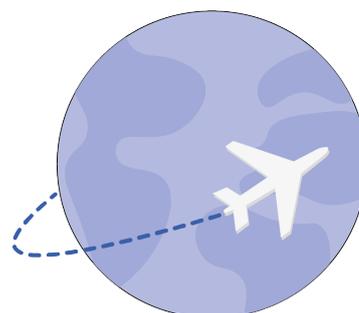
- les échanges de classes
- les échanges individuels d'élèves
- les échanges pédagogiques et professionnels entre enseignants et cadres
- les stages linguistiques
- les périodes de formation en entreprise à l'étranger
- les jumelages électroniques e-Twinning
- l'accompagnement administratif des assistants étrangers de langues vivantes
- le développement de procédures liées à l'ingénierie de formation avec l'étranger
- les partenariats internationaux et les projets de solidarité internationale
- les projets académiques et programmes nationaux (Jules Verne, France Europe International)

LA MOBILITÉ DES ÉLÈVES À L'INTERNATIONAL

Une mobilité apprenante à accompagner et reconnaître

Conformément à la circulaire n°2015-223 du 28 décembre 2015, la mobilité des élèves doit être apprenante et accompagnée. Le partenariat scolaire constitue un excellent moyen d'échanges pour améliorer le niveau linguistique des élèves et renforcer leurs compétences interculturelles. Plus largement, les échanges sont au service de l'ensemble des apprentissages.

Les compétences acquises par les élèves lors d'expériences à l'étranger (notamment stage professionnel, période scolaire passée à l'étranger, échange avec un établissement, conduite d'un projet ou échange numérique mené avec un établissement scolaire) doivent être prises en compte dans le parcours de l'élève et valorisées dans le cadre de l'établissement scolaire. C'est l'une des conditions fondamentales de la réussite de toute expérience de mobilité.



Les différentes possibilités de partenariats scolaires

- le programme d'action européen ERASMUS+ (Agence Erasmus+)
- les programmes d'échanges franco-allemands (OFAJ-Office franco-allemand pour la jeunesse ; SFA-Secrétariat franco-allemand / Pro-Tandem, le réseau bilatéral de coopération dans la voie professionnelle ABB)
- les accords bilatéraux
- les appariements (mise en relation entre un établissement français et un ou plusieurs établissements étrangers)
- les programmes de mobilité individuelle (Mobility Path, TransAlp, PicassoMob, Ganhando o Mundo, Aristides De Sousa Mendes)

Tout partenariat scolaire doit être porté à la connaissance de la DRAREIC par l'établissement. Ces différents types de partenariats étant non exclusifs les uns des autres, un même établissement peut participer simultanément à plusieurs.

Et plusieurs lycées et/ou collèges peuvent s'organiser en réseau pour mettre collégalement en place un partenariat scolaire avec un établissement d'enseignement européen ou étranger.

LES FINANCEMENTS POSSIBLES POUR RÉALISER VOS PROJETS EN EUROPE

— L'OFAJ (Office franco-allemand pour la jeunesse)

Cette organisation internationale au service de la coopération franco-allemande, implantée à Paris, Berlin et Sarrebruck, créée par le Traité de l'Élysée en 1963, est un partenaire-clé de la DRAREIC site de Lyon.

L'OFAJ apporte son soutien à des échanges et des projets de jeunes de France et d'Allemagne sous diverses formes : échanges scolaires et universitaires, cours de langue, jumelages de villes et de régions, rencontres sportives et culturelles, stages et échanges professionnels, bourses de voyage et travaux de recherche.

Chaque année, dans l'académie de Lyon, 100 échanges de classe sont financés par l'OFAJ soit plus de 2 000 élèves. Les programmes d'échanges individuels Sauzay (2 à 3 mois) et Voltaire (6 mois) dans le pays partenaire concernent 150 élèves par an. Ils sont pour chacun des atouts indéniables, dans son parcours dans le secondaire mais également dans sa vie professionnelle. Tous ces projets OFAJ sont suivis par la DRAREIC-site de Lyon, de même que le programme franco-allemand Hessel (4 semaines minimum pour les élèves de la 5ème à la Première).

— L'agence nationale Erasmus+

Dans le cadre du programme Erasmus+ 2021-2027, la DRAREIC Auvergne-Rhône-Alpes et le Groupement d'intérêt public formation et insertion professionnelles de l'académie de Grenoble (GIP-FIPAG) ont obtenu de l'Agence Erasmus+ France deux accréditations : l'une pour l'enseignement et la formation professionnels, l'autre pour l'enseignement scolaire, incluant le 1er et le 2nd degrés. Ces accréditations permettent à la DRAREIC de proposer à tous les établissements et écoles de la région académique de rejoindre ses consortiums afin de bénéficier de financements Erasmus+ facilités.

La DRAREIC Auvergne-Rhône-Alpes, en association avec le GIP-FIPAG, soutient ainsi les projets de mobilité à des fins de formation des apprenants comme des personnels, sur tout le territoire de la région académique, et accompagne l'ouverture à l'international des écoles et établissements scolaires publics et privés sous contrat.

— D'autres fonds européens concourent au financement de la mobilité

Le Fonds social européen (FSE+)

Le FSE+ soutient et complète les politiques des États membres visant à garantir l'égalité des chances, l'égalité d'accès au marché du travail, des conditions de travail équitables et de qualité, la protection et l'inclusion sociales. Il contribue en particulier à promouvoir une éducation et une formation inclusives et de qualité, l'apprentissage tout au long de la vie, l'investissement dans l'enfance et la jeunesse et l'accès aux services de base.

Le programme opérationnel national proposé par la Direction Générale de l'Emploi et la Formation Professionnelle décline l'objectif F du domaine « Education » retenu par la Commission européenne et permet un soutien à la mobilité européenne et internationale.

« Le Corps européen de solidarité » (CES)

Le CES est une initiative de l'Union européenne qui vise à donner aux jeunes la possibilité de se porter volontaires ou de travailler dans le cadre de projets de solidarité afin d'aider des communautés et des personnes dans toute l'Europe et au-delà.

À cette fin, il finance les jeunes et les organismes publics ou privés dans le cadre d'appels à projets. Quatre axes sont privilégiés : l'inclusion et la diversité, la transition écologique, la transition numérique, la participation des jeunes aux processus démocratiques et l'engagement civique.



- sur le site du Rectorat de Lyon, rubrique « Europe et international »
- cf notamment la page relative aux programmes à financements européens
- et celle relative aux programmes de mobilités pour élèves
- sur le site de l'Agence nationale ERASMUS +
- sur le portail officiel du FSE en France
- sur le portail officiel du CES en France

LES FORMATIONS À DESTINATION DES CADRES ET DES ENSEIGNANTS

La DRAREIC - site de Lyon propose :

Des actions d'information	Des stages à dimension internationale	Des parcours et séminaires de formation à vocation internationale
Notamment sur les mobilités Erasmus+ dans le cadre des deux consortia accrédités (enseignements professionnel /scolaire), pilotés par la DRAREIC AuRA et le GIP-FIPAG.	A destination des personnels d'encadrement néo-titulaires.	Incitant à intégrer et valoriser la mobilité internationale dans la réussite des parcours de tous les professionnels.
		
en lien avec l'agence nationale Erasmus+ et son bureau territorial de Lyon	en lien avec la DAFPE	en lien avec l'EAFC

L'OUVERTURE INTERNATIONALE DE LA RÉGION ACADÉMIQUE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES EN CHIFFRES

LE PROGRAMME D'ACTION EUROPÉEN ERASMUS+



Erasmus+

Qu'est-ce qu'Erasmus+ ?

ERASMUS+ est le programme phare de l'Union européenne pour l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport. Il s'adresse à tous les publics, apprenants comme personnels, de l'école maternelle à l'enseignement supérieur, en passant par l'enseignement scolaire et professionnel.

Doté d'un budget spécifique de plus de 26 milliards d'euros pour la période 2021-2027, il a pour ambition de permettre la mobilité de 10 millions de personnes des 33 pays partenaires et de consolider l'avènement d'un Espace Européen de l'Education.

Le programme Erasmus+ 2021-2027 définit quatre priorités pour les candidats et porteurs de projets :

- inclusion et diversité
- transformation numérique
- environnement et lutte contre le réchauffement climatique
- participation à la vie démocratique, valeurs communes et engagement civique

Une cellule académique Erasmus+

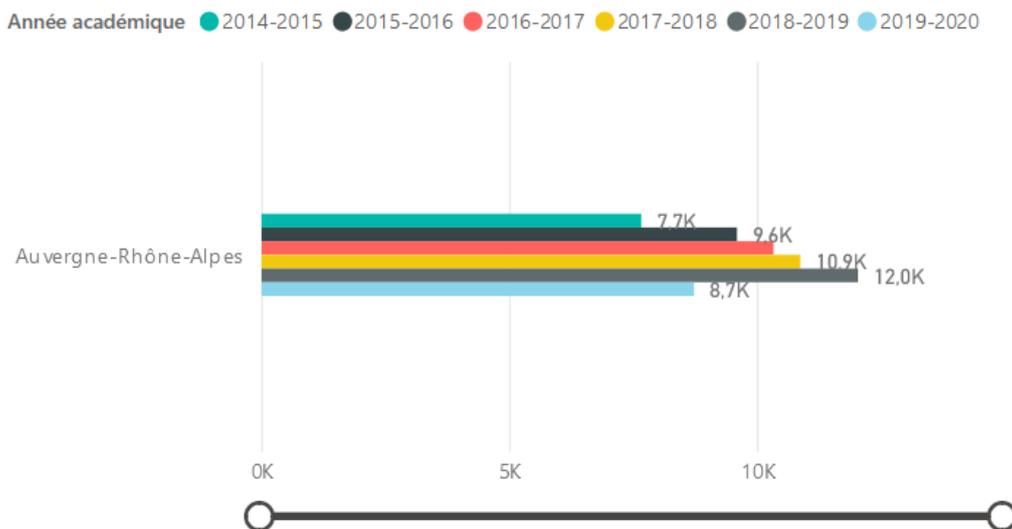
Une cellule région académique ERASMUS+ est mise en place, sous le pilotage de la DRAREIC, déclinée en cellules académiques. Elle accompagne les établissements qui souhaitent, dans le cadre des consortia, organiser un projet de mobilité Erasmus+ et bénéficier des financements afférents.

Quelles opportunités, pour quel public ?

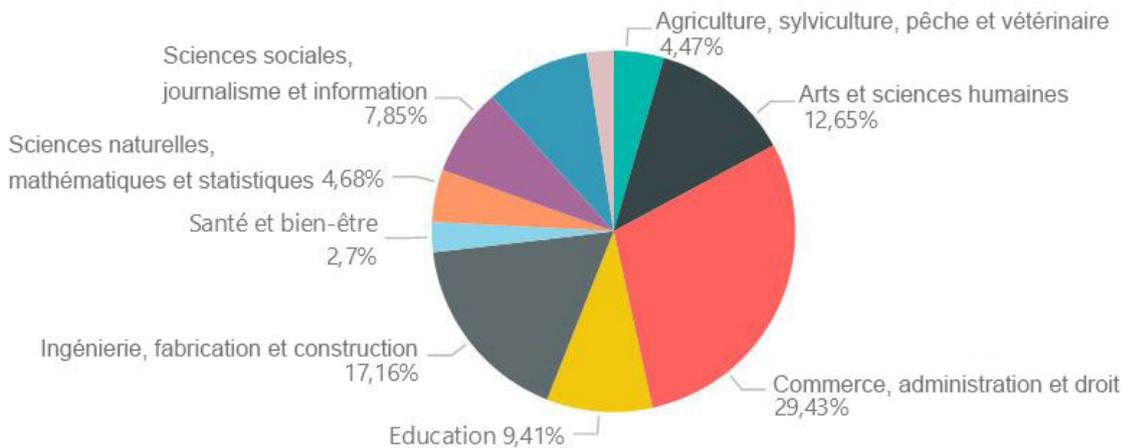
	Pour les élèves	Pour les personnels
<i>Mobilités des individus à des fins d'apprentissage (Action-clé 1)</i>		
Enseignement scolaire	<p>Tous les élèves et les personnels de la maternelle à la terminale, voies générale et technologique.</p> <ul style="list-style-type: none"> — Participer à des projets pédagogiques, à des rencontres d'élèves. 	<p>Tous les personnels de l'enseignement scolaire.</p> <ul style="list-style-type: none"> — Bénéficier d'un développement professionnel à l'étranger : se former, observer des pratiques ; — Echanger de bonnes pratiques : accueillir un expert pour délivrer une formation en France, accueillir un enseignant en formation.
Enseignement professionnel	<p>Tous les apprenants (élèves et apprentis) des établissements de formation professionnelle préparant à des certifications et diplômes de niveau 3 et 4 (CAP, BEP, BAC professionnel), les stagiaires de la formation continue non engagés dans la préparation d'un diplôme.</p> <ul style="list-style-type: none"> — Réaliser un stage en entreprise ou en organisme de formation à l'étranger ; — participer à des compétitions de métiers. 	<p>Tous les personnels de l'enseignement professionnel.</p> <ul style="list-style-type: none"> — Bénéficier d'un développement professionnel à l'étranger : se former, observer des pratiques ; — Enseigner dans un autre établissement européen ; — Echanger de bonnes pratiques : accueillir un expert pour délivrer une formation en France, accueillir un enseignant en formation.
Enseignement supérieur (sections STS)	<p>Étudiants et apprentis inscrits dans la préparation d'un BTS.</p> <ul style="list-style-type: none"> — Participer à des mobilités de stages à l'étranger ; — Participer à des mobilités d'études à l'étranger. 	<p>Personnels des établissements concernés par ces élèves.</p> <ul style="list-style-type: none"> — Bénéficier d'un développement professionnel à l'étranger : se former, observer des pratiques ; — Participer à des missions d'enseignement à l'étranger.
<i>Les partenariats de coopération entre organisations et institutions (Action-clé 2)</i>		
Enseignement scolaire Enseignement professionnel Enseignement supérieur (sections STS)	<p>Seuls sont concernés les personnels.</p> <ul style="list-style-type: none"> — Elaborer et/ou partager des connaissances, méthodologies ou pratiques d'enseignement en partenariat avec des organisations européennes et internationales partenaires. 	

Évolution des mobilités Erasmus+ pour la région académique

Mobilités sortantes par région



Mobilités par domaine d'étude



Mobilités réalisées

59 263

Durée moyenne (jours)

122

Age moyen

24

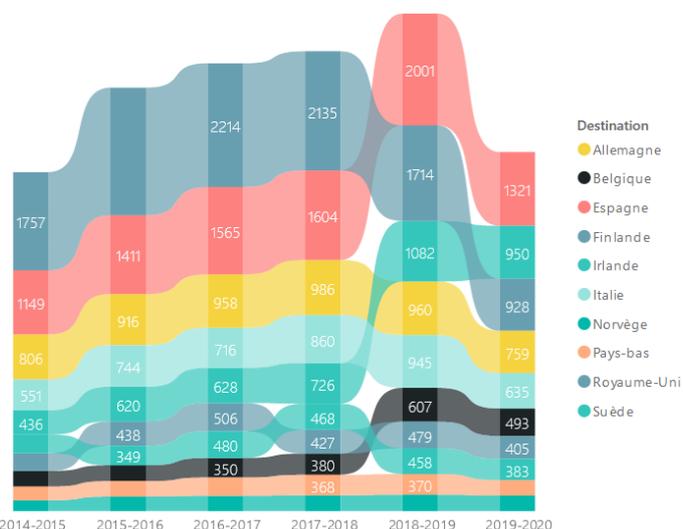
Femmes

58 %

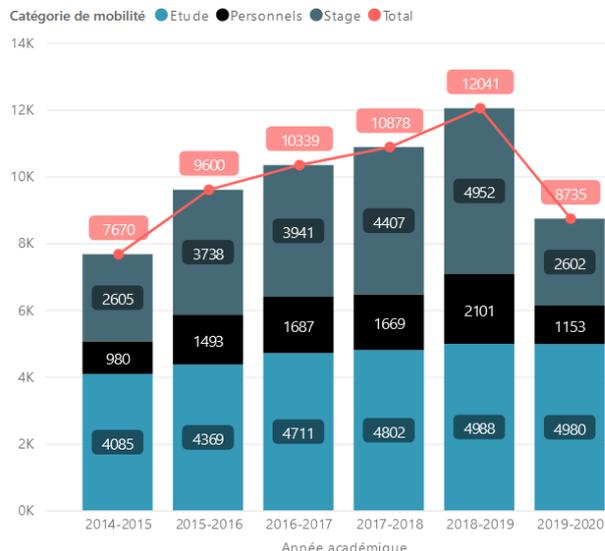
Hommes

42 %

Destinations favorites par année académique



Evolution des mobilités par catégorie



L'OUVERTURE INTERNATIONALE DE LA RÉGION ACADÉMIQUE - UNE OPPORTUNITÉ POUR NOS ÉLÈVES

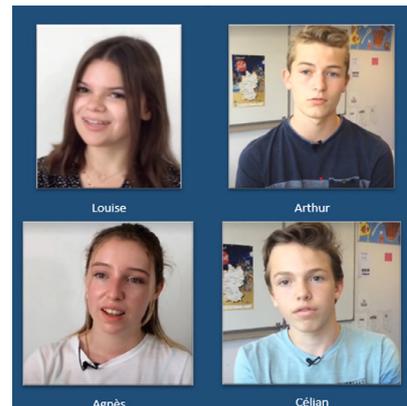


Charlène, élève de CM1, avant de partir avec sa classe à Wuppertal en Allemagne (OFAJ), indiquait: « *Moi, ma correspondante s'appelle Maryam. Un jour, elle va venir à l'auberge (de jeunesse) où on va aller dormir, avec sa classe, et après, on ira visiter un château et un parc ensemble. J'ai un peu peur parce que je ne sais pas si je peux arriver à bien lui parler. Pour s'aider à parler, avec toute la classe, on a préparé un carnet de paroles [...] où on doit dessiner. Ça pourra nous aider à nous présenter en allemand devant nos correspondants...* »

Louise est partie six mois en échange en Allemagne, à Hambourg, dans le cadre du programme Voltaire (OFAJ). Elle est consciente que cette expérience a influencé sa scolarité et même son parcours professionnel. Elle étudie aujourd'hui les sciences politiques.

Agnès est partie durant sa classe de 4ème en échange Sauszay (OFAJ) en Allemagne, à Leipzig, en Saxe. Elle a depuis intégré la section Abibac de la Cité Scolaire internationale de Lyon.

Arthur et Célian ont participé à des échanges de courte durée Hessel en Allemagne, dans le Bade-Wurtemberg. Cette expérience leur a permis une première découverte de la culture et de la langue allemandes.



Yasmine est partie à Rabat au Maroc (échange scolaire) avec son collègue. Placés dans des familles d'accueil, les élèves allaient tous les matins en cours au collège de Rabat: « *Avant de partir, on s'est dit que peut-être les élèves du Maroc allaient être coincés, qu'ils n'allaient pas venir nous parler, parce qu'on avait des préjugés. Et arrivés là-bas, on s'est entendus directement. Dans les cours de religion, il y avait des cours de religion musulmane, juive et catholique. Donc, ils apprennent un peu de tout. Personne n'est jugé par rapport à sa religion, [...] chacun parle avec l'autre. Tout le monde joue ensemble. Pour moi, ça a juste été enrichissant.* »

Myriam a effectué un stage de mobilité individuelle en anglais de deux mois à Malte (ERASMUS+), pour valider sa première année de BTS d'Assistant Manager: « *J'ai trouvé ce stage par Internet pour être assistante (de la directrice) au sein d'une école (privée). Au niveau personnel, cela m'a apporté beaucoup de culture. Cette mobilité m'a permis aussi d'améliorer mon anglais car je communiquais uniquement en anglais [...] avec les enfants. Cela m'a confortée sur le fait que je veux continuer mes études dans le domaine international. Vivre toute seule dans un pays étranger nécessite beaucoup d'autonomie et de responsabilités...* »



La mobilité internationale de notre académie, c'est aussi favoriser des parcours ambitieux dans la voie professionnelle. Johnny, jeune chef cuisinier témoigne: « *J'ai 23 ans et actuellement je vis à Pékin en Chine où j'occupe le poste de second de cuisine. J'étais élève dans le lycée professionnel Hélène Boucher de Vénissieux dans l'académie de Lyon. Après avoir effectué plusieurs stages, j'ai travaillé à Glasgow en Écosse dans le cadre d'un projet ERASMUS+. À la suite de mes études, j'ai occupé plusieurs postes saisonniers. Je souhaiterais continuer à travailler dans des restaurants gastronomiques.*

Mes conseils pour les futurs étudiants: d'abord, l'apprentissage des langues est fondamental. L'anglais est très utile... Et si vous pouviez apprendre encore plus de langues telles que l'espagnol, le chinois..., ce serait encore mieux. N'oubliez pas: si vous voulez atteindre votre but, donnez le meilleur de vous-même pour y arriver! »

QUELQUES EXEMPLES DE PARTENARIATS DE LA DRAREIC - SITE DE LYON



Canada (Colombie britannique)



Irlande (The Terisian School, Dublin)



Norvège (Tromsø High School, Norvège du Nord)



Slovénie (Lycée international à Ljubljana et à Kranj)



Italie (Lombardie - Ufficio scolastico per la Lombardia, Ministero dell'Istruzione dell'Università e Ricerca)



Picasso Mob



Espagne (Andalousie, Catalogne, région de Madrid)



Costa Rica



et Aristides De Sousa Mendes



Brésil (Région du Parana)



Portugal

OFAJ
DFJW



Allemagne (Bade-Wurtemberg, Rhénanie du Nord-Westphalie, Saxe, Brême)

MIEUX NOUS CONNAÎTRE

**Rubrique « Europe et international »
du site internet du Rectorat de Lyon**
[https://www.ac-lyon.fr
/portail-europe-et-international](https://www.ac-lyon.fr/portail-europe-et-international)

**Les chargés de mission
de la DRAREIC-site de Lyon**
<https://www.ac-lyon.fr/presentation-de-la-drareic-123947>

NOUS CONTACTER

Téléphone
(33) (0)4 72 80 63 21
Fax : (33) (0)4 72 80 64 17

Courriel
drareic-site-lyon@region-academique-auvergne-rhone-alpes.fr

Adresse postale
92, rue de Marseille
BP 7227
69354 Lyon Cedex 07

Accès aux locaux
47, rue Philippe de Lassalle
69004 Lyon

